

SÉANCE ORDINAIRE du 27 janvier 2017

L'An deux mille dix-sept, le vingt-sept janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vieilles Maisons Sur Joudry s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Daniel LEROY, Maire.

Date de la convocation : 20 janvier 2017

Étaient présents : M. MOINEAU Bernard, M. POULET Michel, Mme GODEAU Maryse et M. VILNAT Jacques –Adjointes et M. FONTAINE Pascal, Mme GREUIN Florence, M. JAQUET Pascal, Mme CASTEL Claude, M. MESNIL David, Mme GAUTHIER Véronique, Mme BURGEVIN Valérie, Mme KOÇAKLI Sévil, M. PARMENTIER Denis et M. BRAGUE Robert – Conseillers Municipaux

Absent excusé : néant

Secrétaire : MOINEAU Bernard

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 20 décembre 2017

Délib 2017-001 - délibération autorisant le Maire à déposer un dossier de candidature à l'appel à projet d'intérêt communal du Département – année 2017

Le Conseil Municipal de Vieilles-Maisons,

- Vu la politique de développement territorial inscrite au projet de mandat départemental 2015-2021
- Vu l'appel à projets d'intérêt communal au titre du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement Communal – année 2017,
- **Autorise** le Maire à déposer un dossier de candidature à l'appel à projet d'intérêt communal du Département dans le cadre du projet d'aménagement d'un accès à la salle polyvalente et à signer tous les documents s'y rapportant

Délib 2017-002 - délibération de la commune maître d'ouvrage adoptant le projet d'aménagement d'un accès dans le cadre de l'appel à projet d'intérêt communal du Département – année 2017

Le Conseil Municipal de Vieilles-Maisons,

Vu le projet d'aménagement d'un accès dédié aux déplacements des utilisateurs de la salle polyvalente,

Vu les devis estimatifs :

- en matière de VRD pour un montant HT de 17.340 euros,
- en matière d'éclairage public pour un montant HT de 9.966 euros,

Après en avoir délibéré :

- Adopte le projet d'aménagement d'un accès dédié à la salle polyvalente,
- Sollicite une subvention du Conseil Départemental du Loiret au taux maximal dans le cadre du Fonds d'Aide à l'Équipement Communal – année 2017
- sollicite l'autorisation de commencer les travaux par anticipation, soit avant réception de la notification de la décision d'attribution de subvention.

Candidatures conseillers municipaux aux commissions de la Communauté de Communes « Canaux et Forêt en Gâtinais »

Le Maire indique au Conseil que dans le cadre de la fusion des 3 communautés il y a lieu pour les conseillers municipaux de proposer leur candidature au sein des nouvelles commissions (à raison de 6 élus maximum et 2 propositions maxi par élus avec préférence), soit :

- Développement culturel et touristique : LEROY Daniel (choix 2)
- Finances et achats : LEROY Daniel (choix 1)
- transports, MSAP, autres services à la population : CASTEL Claude (choix 1)
- Communication : CASTEL Claude (choix 2)
- SPANC et cycle de l'eau : MESNIL David (choix 1)
- voirie et éclairage public : POULET Michel (choix 1)

- Bâtiments et espaces verts : BRAGUE Robert (choix 1)
- ressources humaines – mutualisation : PARMENTIER Denis (choix 1)

Déclassement des communes situées en zones défavorisées

Le Maire signale au Conseil un projet de loi visant à déclasser des communes situées en zones défavorisées dont Vieilles-Maisons ; ce déclassement aurait diverses conséquences dont celles touchant les agriculteurs qui ne pourraient plus bénéficier d'aides spécifiques. Les parlementaires, en désaccord avec ce projet, ont été alertés à ce sujet.

Divers :

- *Avenir de la base de loisirs et du camping de l'étang des bois* : le syndicat du Canal d'Orléans ne souhaite plus en assurer la gestion – Le Conseil Municipal tient à la pérennité de l'activité du camping et de la base de loisirs de l'Etang des Bois – la situation est en cours d'étude avec la Communauté de Communes, M. NERAUD (vice-président de la commission tourisme du Conseil Départemental), les Maires de Lorris et de Vieilles-Maisons et l'ADRTEL (agence de développement et de réservation touristique du Loiret) – une rencontre avec le Président de la nouvelle communauté de communes (CC C et F en G) et le Vice-Président de la commission tourisme est programmée
- *Médaille du travail* : le conseil décide de faire la demande pour Yves ASSELIN
- *Jury SHOL* : rendez-vous proposé (22 février) par le jury départemental du fleurissement pour étude du label villes et villages fleuris – Pascal JAQUET indique qu'il y a lieu de mettre à jour le dossier préparé en 2015
- *aire de jeux* : expertise suite au vol d'éléments sur l'aire de jeux et accord pour réparation et remplacement pour un montant de 4157€ avec franchise de 813 € : validation par le Conseil
- *avenir de l'ADAPA* : exposé de la situation fait par le Maire et Maryse GODEAU : alerte lancée par le Président Jacques HEBERT en raison d'une situation financière critique due à la tarification très basse appliquée par le Conseil Départemental – rencontre entre le CA de l'ADAPA, les Maires du canton et la conseillère départementale en charge des affaires sociales – Mme LECLERC, le 3 février.
- réunions de commissions : fleurissement le 7 février – accessibilité et aménagement le 17 février – comice le 13 février
- prochain conseil municipal le 3 mars